

Wendy Brown, *Murs* :
*Les murs de séparation et le déclin
de la souveraineté étatique*

La petite bibliothèque

2018

29 pages

crayon, impressions numériques transférées à l'acétone

4. Ellit, la plus grosse entreprise de défense non gouvernementale en Israël, qui est chargée de la construction du mur, a décroché en 2006 un contrat pour construire, avec Boeing, le mur de la frontière mexicaine (*Jerusalem Post*, 22 septembre 2006 [...]). Les mouvements de résistance à ces deux projets, et notamment les muralistes, ont également noué des liens transnationaux : un groupe palestinien a récemment invité des muralistes mexicains qui ont effectué des fresques de protestation sur le mur mexicain à peindre le mur israélien.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 8.

La Chine emmure la Corée du Nord pour stopper l'hémorragie de réfugiés coréens, mais, en parallèle d'une section de ce mur, la Corée du Nord emmure elle aussi la Chine.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 11.

Et au motif de prévenir ce qu'il appelle des « situations à la française », le maire socialiste de Padoue a récemment fait bâtir un mur le long de la Via Amelli afin de séparer les quartiers aisés du prétendu « ghetto africain » où s'entassent la plupart des nouveaux immigrants.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 12.

7. Cette stratification des flux de voyageurs s'articule sur une ouverture à géométrie variable des frontières barrières [...]. [Matthew] Sparke livre une analyse minutieuse du programme de passage rapide des frontières « NEXUS », et d'autres programmes dits "intelligents", qui montrent l'élargissement transnational de la citoyenneté pour les milieux d'affaires au moment même où d'autres ont vu leur citoyenneté réduite sous l'effet de la libéralisation économique et du renforcement de la sécurité nationale ».

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 15.

Voici quels en seraient les traits indispensables [du concept moderne de souveraineté] : la suprématie (pas de puissance supérieure), la pépétuité (pas de limites temporelles), le décisionnisme (pas de limitation juridique ou de soumission au droit), l'absoluité et la complétude (la souveraineté ne saurait être probable ou partielle), la non-transférabilité (la souveraineté ne peut se transmettre sans s'abolir) et la spécification d'une juridiction (territorialité). [...]

Cependant, au cours du dernier demi-siècle, le monopole de ces attributs combinés a été sérieusement mis à mal par l'intensification des flux transnationaux, qui circulent non seulement des capitaux, des personnes, des idées et des marchandises, mais aussi la violence et les réseaux politiques ou religieux. Ces flux déchirent les frontières qu'ils traversent : mais passées ces frontières, ils se cristallisent pour devenir des puissances intérieures : avoué compromettent-ils la souveraineté à la fois dans ses marges et en son sein. La souveraineté de l'État-nation a également été mise à mal par la rationalité néolibérale, qui ne reconnaît pour souveraine que la décision prise par l'entreprise (grande ou petite), qui substitue des critères marchands aux principes juridiques et politiques (surtout à l'attachement libéral pour l'inclusion universelle, l'égalité, la liberté et la règle de droit), et qui rabaisse le souverain politique au rang de manager.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 18-19.

Bien que ces puissances [libérées par la globalisation et la colonisation] obéissent à des logiques identifiables, elles sont dépourvues de forme ou d'organisation politique, et plus encore d'intentionnalité subjective et coordonnée.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 22.

(Brouillage [de la distinction entre le dedans et le dehors de la nation] dont l'emblème nous est offert par les politiques américaines, qui, plutôt qu'à expulser les clandestins, tendent toujours davantage à les criminaliser et à les emprisonner.)

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 23.

Malgré leur massive présence physique, les nouveaux murs projettent l'image de fonctionnement souvent sur un mode spectaculaire, projetant un pouvoir et une efficacité qu'ils ne sauraient exercer concrètement et qu'ils contredisent dans les faits. [...] Cette performance théâtralisée et spectaculaire du pouvoir souverain aux frontières nationales qui sont les siennes ou qu'il aspire à acquérir, met en relief les vestiges théologiques sur lesquels repose la souveraineté de l'État-nation [...] Ainsi les murs sont-ils une ironie incarnée : muets, matériels et passifs, ils suscitent aussi potentiellement un effroi théologique largement déconnecté des fonctions qu'ils accomplissent et des échecs qu'ils essuient au quotidien.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 23-24-25.

Il est crucial de maintenir un intervalle entre l'effectif et le théorique dans la mesure où la théorie ne se contente pas de déchiffrer le monde : elle le recode afin de mettre en lumière une part des significations et des incohérences avec lesquelles nous vivons.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 27.

16. Eyal Weizman a proposé cette dernière relation dans un entretien avec Sina Najafi : « Nous voudrions proposer l'idée de [...] deux États non pas contigus mais juridiquement superposés sur l'ensemble du territoire. Cela entraînerait bien sûr une redéfinition de la souveraineté étatique, puisque, sur un même territoire, on pourrait adopter plus d'une seule nationalité ».

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 31.

Comme le note Eyal Weizman, « le Mur est en fait devenu une série discontinue et fragmentée de barrières autonomes qu'il conviendrait d'appréhender comme un processus de ségrégation démographique - une frontière mouvante - plutôt que comme une ligne continue coupant le territoire en deux ». Le Mur dérit des méandres, fait des trous et des détours, revient sur lui-même pour envelopper des colonies établies au sommet de collines, rattachant parfois par des bandes extrêmement étroites des poches d'existence juive israélienne en Cisjordanie - Un réseau en constante expansion de routes et de tunnels (respectivement qualifiés de « juifs » et de « palestiniens », selon la nature de ce qu'ils connectent et l'identité de ceux qui y ont accès), qui enjambent le mur ou le franchissent par en dessous, facilite également ces connexions.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 35-38

21. [...] La barrière Etats-Unis/Mexique comprend aussi des sections mobiles, situées sur des dunes et se déplaçant avec le mouvement des sables. Lorsque le vent les recouvre de sable, des véhicules tout-terrain spécialement équipés les nettoient, les secouent et les remettent en place.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 37.

Pourquoi, par exemple, l'Union européenne a-t-elle débloqué plus de 40 millions d'euros pour fortifier les murs de Ceuta et Melilla au Maroc ? Ce ne sont pas de simples marqueurs territoriaux espagnols : il s'agit aussi de barrières européennes contre les migrations nord-africaines. Si dans la plupart des cas, on cherche à légitimer les murs en invoquant la souveraineté étatique, ces derniers servent aussi à consolider performativement cette souveraineté étatique contestée ou dégradée ; mais ces barrières, qui ne correspondent pas effectivement aux frontières des Etats-nations, sont également des monuments élevés au nom de cette souveraineté de plus en plus souvent contestée ou dégradée.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 39.

Cette entreprise d'une ampleur et d'un coût considérables présente de fortes variations morphologiques : à certains endroits, barrières de béton et d'acier triple épaisseur hautes de 18 mètres, à d'autres, « clôtures virtuelles » (senseurs, caméras de surveillance, et autres technologies de détection), à d'autres encore, bandes désertiques jalonnées de poteaux en ciment destinés à empêcher le passage des véhicules tout-terrain.

La Border Patrol a commencé à construire la première section (« la barrière de San Diego ») en 1990. Cette barrière, achevée en 1993, couvre une zone d'une vingtaine de kilomètres à partir de l'océan Pacifique. Elle est constituée de plaques d'acier (destinées, pendant la guerre du Vietnam, à la construction de pistes d'atterrissage), qui se renversent particulièrement faciles à exhalader, et qui, visuellement, n'étaient pas aussi impressionnantes que les dispositifs qui allaient suivre.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 45-46.

Le projet du mur est donc né d'une tension entre les besoins des capitalistes nord-américains et l'hostilité populaire envers les migrations suscitées par ces besoins mêmes, tout particulièrement, ses effets sur les salaires, l'emploi, la démographie et la culture qui composaient, et aux yeux de certains, décomposaient, la nation.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 48.

Mais ce genre d'obstacles juridiques [s'opposant à l'extension de la barrière] fut levé par le Real ID Act de 2005, puis par le Secure Fence Act de 2006, deux lois qui profitaient des feux sécuritaires suscités par le 11 Septembre pour demander la construction de 1400 kilomètres de barrières [...]. L'extension du Real ID Act est particulièrement large ; elle autorise la levée de tous les obstacles juridiques à la construction de la barrière, et me permet d'examiner que les mesures susceptibles d'enfreindre la constitution. À ce jour, 38 propositions de loi ont été rejetées, y compris des lois touchant à

la pollution de l'air et de l'eau, à la protection des espèces en danger, aux migrations animales, à la préservation du patrimoine, à la protection des terres agricoles, et aux réserves sacrées des Indiens. Ces deux lois présentent le projet de mur comme une réponse à un « état d'urgence », dans le but de protéger une nation vulnérable et assiégée - cette barrière s'appuie donc également sur la « situation de non-droit » de la « solution politique en suspens » qui a présidé à l'édification du Mur israélien -

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 48-49.

[...] les opérations de contrebande s'effectuant par les montagnes, la mer et les tunnels, sont devenues plus sophistiquées depuis l'édification de la barrière. Ces opérations, et les contre-opérations menées par les gardes-frontières, ont eu pour effet d'accroître le niveau d'ensemble de la violence et de la criminalité à la frontière, et d'élargir son étendue géographique à des régions éloignées jusqu'alors paisibles. De plus, en réorientant les flux migratoires vers des zones plus difficilement praticables, la barrière a aussi entraîné une hausse spectaculaire du taux de mortalité chez les migrants et du taux de migration permanente aux États-Unis.

La barrière États-Unis/Mexique met donc en scène un pouvoir souverain et un contrôle qu'elle n'exerce pas ; elle s'inscrit dans le tissu d'une règle de droit en suspens et d'une politique de dépense fiscale qui n'a de comptes à rendre à personne ; elle sème le crime et la mort ; elle est une icône de ce mixte d'érosion de la souveraineté et de xénophobie ainsi que d'exacerbation du nationalisme, de plus en plus répandu dans les démocraties occidentales.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 52.

Ces deux démocraties enmurées [Israël et les États-Unis] se justifient par le fait que l'État doit assurer la protection du peuple, toutes deux s'appuient sur la xénophobie qu'elles exacerbent et projettent, toutes deux mettent le droit en suspens au nom du refoulement des hors-la-loi et des criminels, toutes deux construisent une « solution politique en suspens » par le béton et le barbelé.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 54.

Les murs ont toujours, à travers l'histoire, spectaculièrement le pouvoir ; et toujours ils ont produit des effets performatifs et symboliques en excès sur leurs effets matériels. Ils ont produit certains imaginaires politiques, et même certains autres. Par exemple, les murs et les forteresses du Moyen Âge éparpillés dans les campagnes de l'Europe servaient autant à intimider les populations des villes qu'ils enserraient qu'à remplir leur fonction officielle de protection. Destinés à bloquer les dangers extérieurs, tous les murs délimitant des entités politiques ont aussi façonné des identités collectives et individuelles sur le plan intérieur. [...] Il n'était pas prévu de bâtir entièrement la ligne Maginot qui devait défendre la frontière est de la France d'une invasion allemande ; il s'agissait plutôt de produire l'image d'une « impénétrable forteresse France » - la rhétorique du mur excédant donc largement les parties épaisses qui en avaient été construites. [...] Il y a également le mur de Berlin qui, bien qu'il en soit venu, rétrospectivement, à signifier l'emprisonnement d'une population censément désireuse de fuir la domination soviétique, fut conçu à l'origine comme un cordon de protection entourant une société nouvelle et fragile, fondée sur le travail, la coopération et l'égalitarisme, et non sur l'individualisme, la concurrence et la hiérarchie.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 54-55.

Mais comme le Mur de Berlin, les murs d'aujourd'hui, et tout particulièrement ceux qui sont érigés autour des démocraties, produisent nécessairement des effets intérieurs : leur dehors devient leur dedans. S'ils ont officiellement pour but de protéger d'éventuels violations, abus ou agressions des sociétés prétendument fondées sur la liberté, le droit, l'ouverture et la laïcité, ils s'édifient sur une mise en suspens du droit, et produisent à leur insu un éthos et une subjectivité collectifs de type défensif, replié sur soi, nationaliste et militarisé. Ils encouragent l'avènement d'une société toujours plus fermée et surveillée, en lieu et place de la société ouverte qu'ils prétendent défendre.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 56.

Si les murs n'ont pas pour seul effet de protéger les nations qu'ils baricadent, mais s'ils en produisent également le contenu, alors on peut s'interroger sur les besoins psychologiques et les désirs qui alimentent leur construction, ainsi que sur leurs effets involontaires - comment ils définissent les nationalismes, la subjectivité des citoyens, et les identités des entités politiques qui se trouvent d'un côté comme de l'autre. On peut ainsi se demander si les murs actuels ne fonctionnent pas comme des symboles d'une contention collective et individuelle, comme des fortifications d'entités dont la globalisation efface les frontières réelles ou imaginaires. On peut encore se demander s'ils ne contiennent pas plus qu'ils ne défendent (...): quand ces murs cessent-ils d'être ceux, rassurants, d'un foyer, pour prendre l'aspect du confinement d'une prison? Quand la forteresse devient-elle un pénitencier?

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 57-58.

Quand la forteresse devient-elle un pénitencier ?

Durant la guerre froide, la gauche euro-atlantique posait inlassablement cette question, à l'époque où les leaders politiques occidentaux clamaient qu'il était nécessaire de construire des abris pour protéger les populations civiles d'une agression de l'Est. Même inutilisés, ces abris contribuaient à propager une mentalité bunkerisée dans le contexte d'une montée de tension nucléaire, une mentalité que renforcèrent, dans les années 1950 et 1960, les politiques étrangères et de défense menées par les États-Unis. À l'accumulation d'armes nucléaires dans des silos bunkerisés faisait écho une accumulation de biens de première nécessité dans des abris également bunkerisés ; la défense contre l'apocalypse devint un véritable mode de vie politique et civil, qui occultait la responsabilité des États-Unis dans cette dérive mortifère. Aujourd'hui, des Israéliens de gauche posent la même gamme de questions, au moment où non seulement le projet qui vise à emmurer les habitants de la Cisjordanie et de Gaza rend de plus en plus lointaine une solution politique, mais intensifie la militarisation et la bunkerisation qui définissent la vie israélienne.

Wendy Brown, « Souveraineté poreuse, démocratie emmurée », *Murs*, p. 58.

De tous les penseurs modernes, John Locke est celui qui a exprimé le plus clairement le fait que l'appropriation de terres se trouve au fondement de la politique, et qu'elle relie la souveraineté des États à celle des individus. [...] À l'inverse, nous dit Locke, c'est en partie parce que qu'ils ne possèdent pas un territoire clairement défini que les « les Indiens d'Amérique » ne jouissent pas d'une souveraineté politique, et qu'ils demeurent, sur ce plan, à l'état sauvage -

Wendy Brown, « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 61-62.

Peter Schmitt, « la prise de terres est [...] le titre juridique original, celui qui fonde tout le droit ultérieur ». Elle « contient l'ordre initial qui se déploie dans l'espace, l'origine de tout ordre concret ultérieur et de tout droit ultérieur. D'elle partent les racines qui prennent dans le terrain de l'histoire ».

[...] La clôture prime sur le souverain. Ou, pour le dire autrement, la souveraineté est née de l'établissement d'une séparation concrète entre un espace donné et celui du commun. [...]

Établis grâce aux clôtures, le territoire (dominion) et la juridiction deviennent rapidement, plus que des attributs essentiels de la souveraineté, ses prémisses et même ses présupposés. Aucun des grands penseurs de la souveraineté n'identifie cette notion au pouvoir de désigner le territoire ; pour eux, il s'agit plutôt d'un pouvoir absolu sur ce territoire. La souveraineté coïncide avec une juridiction établie, non avec son établissement. Autrement dit, pour les théoriciens classiques, la juridiction territoriale conditionne plus qu'elle ne constitue la souveraineté territoriale.

Wendy Brown, « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 63-64-67.

35. Schmitt écrit, « [...] La situation exceptionnelle est toujours autre chose qu'une anarchie et un chaos, et c'est pourquoi, au sens juridique, il subsiste malgré tout toujours un ordre, fût-ce un ordre qui n'est pas de droit. L'existence de l'État garde ici une incontestable supériorité sur la validité de la norme juridique. La décision se libère de toute obligation normative et devient absolue au sens propre. Dans le cas d'exception, l'État suspend le droit en vertu d'un droit d'autoconservation [...] ».

Wendy Brown, « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 73.

45. Voici ce que nous dit John Stuart Mill au début du livre IV de *De la liberté* :
« Quelle est donc la juste limite de la souveraineté de l'individu sur lui-même ? Où commence l'autorité de la société ? Quelle part de la vie humaine revient-elle à l'individualité, quelle part, à la société ? »

Wendy Brown. « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 84.

Où, selon une interprétation plus nuancée de Hobbes, si Dieu produit l'homme, l'homme produit un sujet collectif plus vaste et plus puissant : la République.

La souveraineté, écrit Hobbes dans l'introduction à son ouvrage [*Léviathan*], est l'âme de cette créature créée par l'homme ; elle « donne la vie et le mouvement à l'ensemble du corps ».

Wendy Brown. « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 89.

En établissant une analogie entre la souveraineté et l'âme de l'homme artificiel produit par l'artifice humain, Hobbes dévoile l'une des bases fondamentales de ce concept : c'est nous qui gérons et conférons une autorité à ce qui nous tiendra en respect et n'aura aucun compte à nous rendre en vertu de son caractère divin. L'homme produit la souveraineté en lui conférant son propre pouvoir, mais puisque la souveraineté constitue l'élément divin de la République, ce processus d'engendrement et de fabrication se trouve découvert et recouvert.

Wendy Brown. « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 90.

Le capital est aujourd'hui la seule instance qui paraisse perpétuelle et éternelle, [...]. Le capital produit la vie sans fournir de protection ni tisser de liens communautaires, et il transforme les populations du monde en *homo sacer*. Mais d'un autre côté, il établit des liens entre les peuples et les cultures, et substitue à d'autres formes d'association les siennes propres. Le capital crée les conditions de toute vie consciente (ou leur absence) sans avoir de compte à rendre à aucun souverain politique. Il se moque bien de ces communautés nationales ou subnationales désireuses de définir leur mode de vie ou de se rendre maîtresses de leur destin : de son point de vue, elles sont des vestiges aussi archaïques que les fiefs féodaux à l'aube de la modernité. Et la rationalité néolibérale, qui discrimine une rationalité marchande dans le corps social et gouvernemental, cherche à promouvoir et à imposer le capital comme le seul prétendant sérieux à la souveraineté globale.

Cependant, bien que les grands capitalistes disposent d'un pouvoir décisionnaire, l'action souveraine du capital ne prend pas une forme décisionniste. [...] Le capital paraît donc devenir progressivement une souveraineté sans souverain, autrement dit, une souveraineté détachée d'un Dieu anthropomorphe. [...] Peut-être possède-t-il quelque chose de plus divin que les souverains politiques dans la mesure où, à l'instar de Dieu, il peut façonner le monde sans délibération ni calcul. [...] Dieu n'est pas mort, bien au contraire ; il s'est enfin débarrassé de ses attributs anthropomorphes, il est enfin devenu Dieu.

[...] Au moment où les souverains nationaux déclinants associent leur destin et leur légitimité à Dieu, le capital, la force la plus désacralisante qui soit, revêt des attributs divins : le voilà tout-puissant, illimité, incontrôlable. Là où le sécularisme devrait triompher sans reste, il n'y a plus que théologie.

Les États ne dominent pas et n'ordonnent pas ; ils réagissent aux mouvements et aux impératifs du capital, ainsi qu'à d'autres phénomènes globaux, comme le changement climatique ou les réseaux Terroristes transnationaux - [...] Les États ne se contentent plus de réparer les dégâts humains et environnementaux engendrés par la production capitaliste, comme ils le faisaient au temps de l'apogée de l'État providence capitaliste. Aujourd'hui, de plus en plus, tous les États s'attachent à protéger leurs populations des ravages créés sur tous les plans - y compris sur celui de l'imaginaire national - par l'ouverture des marchés. [...] Si les populations exigent de l'État qu'il barricade les frontières nationales, c'est parce qu'elles ont peur : peur pour leur sécurité physique, peur pour leur prospérité économique, peur pour leur identité. La xénophobie est aujourd'hui tellement indéterminée par l'insécurité économique et politique engendrée par la globalisation que même les hommes politiques conscients de l'efficacité limitée des fortifications de frontières n'ont pas les moyens discursifs de les contester.

Wendy Brown, « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 103-104-105-106.

Les murs offrent le spectacle de distinctions claires et nettes entre intérieur et extérieur, entre ami et ennemi, des distinctions qui coïncident (ou cherchent à coïncider) avec les frontières nationales. Aussi sont-ils les icônes de l'enclousure de territoires souverains, et de pouvoirs souverains de protection et de contention face à leur dissolution.

Wendy Brown, « Les paradoxes de la souveraineté », *Murs*, p. 106-107.

Bien qu'ils puissent présenter un intérêt architectural, les murs sont habituellement considérés comme des instruments fonctionnels de division, de séparation, de rétention, de protection, de renforcement ou de soutien. [...] Mais on entend souvent dire que, par leur forme, leur emplacement ou leur rapport à l'environnement bâti ou naturel, ils communiquent aussi des humeurs ou des sentiments - Ils peuvent ouvrir ou exclure des possibles politiques et économiques, et exprimer une multitude de désirs, de besoins ou d'angoisses. À cet égard, les murs occupent peut-être une place cruciale dans ce qu'Edward Said appelait la « géographie imaginaire », cette organisation mentale de l'espace qui produit des identités en établissant des frontières.

Deux traits communs, donc : les murs sont absolument fonctionnels ; ils organisent les paysages psychiques générateurs d'identités culturelles et politiques. Un mur n'a pas, en soi, de signification intrinsèque ou permanente.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 113.

Avec les associations poétiques et les histoires attachées aux structures bâties, avec les discours à travers lesquels nous les comprenons, le contexte possède une part particulièrement importante dans notre perception et notre expérience des murs. Par exemple, deux murs strictement identiques seront « lus » différemment selon qu'ils serviraient à isoler un quartier du bruit et des lumières d'une autoroute, ou à diviser un quartier blanc italien de rues peuplées d'immigrés. La différence est là, avant même que nous ne posions cette question importante : qui effectue la « lecture » ?

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 115.

À la suite des attentats de New York et de Washington, des centaines de « barrières New Jersey » ont été installées autour des bâtiments fédéraux et de la Maison Blanche, ainsi qu'à New York dans le quartier de Wall Street. La principale utilité de ces barrières ~~seraient~~ serait d'empêcher des attentats à la voiture piégée - ce genre d'« arme » n'a pourtant été utilisé ni dans les événements du 11 Septembre, ni dans les attaques à l'anthrax d'octobre 2001, ni du reste dans les attentats au gaz sarin qui avait connu Tokyo cinq ans auparavant. De plus, après le 11 Septembre, le département de la Sécurité intérieure et le département d'État ne se souciaient guère de l'emploi de voitures piégées comme armes de destruction massive. Alors pourquoi les barrières New Jersey? Pour le chercheur en architecture Trevor Boddy, leur utilisation dans ce contexte a servi à disséminer « une thématique de la peur », et à produire une « architecture du malaise » (...) afin de produire la scénographie visuelle de l'état d'urgence. Compte tenu de l'ambiance du moment, les barrières fonctionnaient sur un mode performatif, d'une façon très similaire à l'inspection particulièrement soignée des poussettes dans les aéroports. S'ils étaient totalement inaptes à neutraliser les menaces qui pesaient sur la sécurité nationale, ils étaient en revanche très efficaces pour produire et perpétuer un sentiment d'imminence du danger, et facilitaient donc la tâche de l'État, qui se trouvait libre d'adopter n'importe quelle mesure de protection de la nation - envahir d'autres pays, suspendre les droits garantis par la constitution.

Fin 2001 cependant, on enleva les barrières New Jersey qui avaient été installées un peu partout dans le centre de Washington et dans le quartier des affaires de New York. Là encore, on peut se demander pourquoi. Selon Trevor Boddy, la raison n'était pas que l'on avait cessé de s'inquiéter du terrorisme, mais que le discours sur la sécurité nationale avait changé. La National Capital Planning Commission de Washington craignait désormais que les barrières ne « communiquent un sentiment de peur et de repli sur soi, et menacent les fondements d'une société ouverte et démocratique ». L'architecture du malaise fut alors remplacée par une architecture de la sécurité, qui, bien qu'elle fût visible, ne défigurait pas la ville et s'intégrait beaucoup mieux à l'esthétique contemporaine des quartiers chics. [...] Ces installations n'ont pas tant marqué un remplacement des structures temporaires par des structures permanentes, qu'une mutation ~~des~~ du discours sur la peur, le danger et la nation : les États-Unis n'étaient plus un géant blessé cherchant désespérément à se prémunir d'attentats d'origine et d'ampleur inconnues ; ils étaient devenus un champion de la sécurité, tranquille, confiant et bien préparé.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 118-119.

La légitimité étatique s'en prend souvent aux désirs sociaux non conformes à ses intérêts ; à l'inverse, les sujets ne veulent pas toujours la même chose que l'État (par exemple, des guerres et des impôts), bien que celui-ci puisse instrumentaliser leurs aspirations. Comme le suggère l'utilisation des barrières New Jersey après le 11 Septembre, les discours de danger et de peur produits par l'État reflètent, intègrent et construisent l'affect des sujets. Mais le décalage existant entre, d'une part, la forte mobilisation populaire en faveur de la construction d'une barrière sur la frontière sud des États-Unis, et, d'autre part, les doutes que les analystes politiques émettent sur son efficacité, suffit à nous rappeler que les désirs et fantasmes populaires initient et façonnent nécessairement les voies poursuivies par l'État.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 120.

De Hobbes à Locke et de Rousseau à Hegel, on a considéré que la souveraineté politique permettait d'assurer et d'élargir la souveraineté du sujet. Bien sûr, on supposait qu'il existait, à l'état de nature, une sorte de souveraineté individuelle primitive, mais une souveraineté si fragile et si instable, si vulnérable aux blessures, à la mise en esclavage ou à la mort, une souveraineté, par conséquent, si incapable d'élargir son empire grâce à la propriété et à la possession, qu'on ne pouvait que l'imaginer comme une espèce de souveraineté antithéologique. En d'autres termes, cette souveraineté individuelle primitive constitue l'exact inverse de la souveraineté politique formulée comme version sécularisée du pouvoir illimité de Dieu, de cette souveraineté qui garantit la protection des êtres humains.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 121.

Ces murs qui prolifèrent aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, étonnent par leur aspect massif, obstinément matériel. Ils sont comme des vestiges prémodernes dans une modernité tardive où le pouvoir fonctionne en réseau, sous forme virtuelle, microphysique, liquide, et où l'interdépendance, voire l'hybridation, des peuples va croissant - [...] Comparés au caractère évanescents, protéiforme et tout en surface de la culture et de la politique modernes tardives, ils sont solides et permanents, et paraissent dépourvus de toute capacité de ruse et de dissimulation. (Les dénominations qu'on leur donne - en Israël « la barrière de sécurité », aux États-Unis le « marqueur de frontière », en Irlande du Nord les « Peace lines » - ont souvent des visées dissimulatives, mais les caractéristiques de leur référent, de même que les fresques ou les graffitis de protestation qui viennent souvent les orner, sont impossibles à masquer et les tourment ouvertement en ridicule -)

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 122-123.

En effet, au moment où les murs qui délimitent les nations et les prisons de haute sécurité se ressemblent de plus en plus, où les technologies et les modes de construction s'homogénéisent, le régime disciplinaire de pouvoir semble s'effacer devant un régime carcéral plus ancien, et la promesse d'un monde humain globalement connecté, baignant dans l'élément des libertés libérales, se trouve contredite par un autre univers où le ciment, le barbelé, la surveillance et l'enfermement sont la norme.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 125.

À ce titre, les nouveaux murs défendent un intérieur contre un extérieur où ces termes ne correspondent plus nécessairement à une identité nationale, un extérieur, autrement dit, où l'altérité et la différence se sont détachés de toute forme de juridiction et d'appartenance, même si, paradoxalement, c'est cela même que les murs paraissent démontrer et démaqu岸ner.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 126.

[...] les nouveaux murs militarisent les conflits auxquels ils répondent, et leur confèrent ainsi un caractère permanent et indépassable.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 130.

[...] les colonies israéliennes qui sont la nuit des actes palestiniennes; la dispute qui oppose deux groupes d'activistes à la frontière États-Unis / Mexique - d'un côté, ces « Anges » autoproclamés qui déposent de l'eau et des cartes dans le désert, à proximité des points où passent les migrants, de l'autre, les Minutemen, qui, dans leur chasse au clandestin, confisquent les objets déposés, remplaçant parfois les vrais cartes par des fausses et l'eau propre par de l'eau souillée. Il y a aussi la Force de défense israélienne, qui protège les colonies illégales et les Israéliens ayant agressé leurs voisins palestiniens, une pratique que déplore le parlementaire israélien Yehli Tamir : « Dans un pays normal, les criminels et les forces de sécurité ne sont pas du même côté de la barrière et ne coordonnent pas leurs activités. » Le cas israélien est certes extrême, mais Tamir omet de dire à quel point ce type de coordination est devenu « normal » à proximité des murs, là où les binômes familiers du droit et du non-droit, de l'intérieur et de l'extérieur, du militaire et du civil perdent toute validité.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 130.

21. NdT: « Rendition », ou « extraordinary rendition » : transfert de prisonniers, principalement destiné aux personnes suspectées d'actes de terrorisme, vers des pays où la torture est autorisée, dans le but d'obtenir des renseignements - Cette pratique serait apparue aux États-Unis sous l'administration Clinton.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 134

Un exemple saisissant de ce brouillage [des prérogatives attachées à l'armée, à la police et aux citoyens dans les endroits où des murs sont bâtis] nous est offert par la récente construction d'une portion de barrière frontalière à Naco dans l'Arizona. Ce sont les Minutemen, groupe de vigilantes particulièrement célèbre et organisé, qui en ont eu l'initiative. Sur un terrain privé, dans cette petite ville située à 120 kilomètres à l'est du poste frontière sécurité de Nogales, ils ont financé, conçu et bâti une épaisse barrière de grillage, longue d'un kilomètre et demi et haute de quatre mètres, impossible à escalader ou à découper avec des moyens conventionnels. [...] Sur leur site internet, les Minutemen décrivent cette entreprise téméraire et critiquent les insuffisances de l'État dans « la crise de sécurité qui affecte notre nation »: « Il fallait que quelqu'un se décide à agir. C'est maintenant chose faite - le Corps de Défense civile, les Minutemen, construisent une VRAIE barrière frontalière le long de la frontière américano-mexicaine ! » [...] Il est significatif que les Minutemen aient placé au sommet de la barrière des caméras vidéo directement reliées au central de la Border Patrol de Nogales. Par cette fusion des pouvoirs étatiques et para-étatiques, par cette appropriation d'une prérogative étatique ensuite restituée à l'État, la souveraineté politique se détériore encore un peu plus. Mieux, elle s'affaiblit précisément là où les vigilantes en appellent à son renforcement.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 135-136.

Un événement qui s'est produit le long de la barrière nous offre un autre exemple de cette dissémination de la souveraineté étatique. Début 2007, le gouverneur du Texas a avalisé un projet de 5 millions de dollars visant à installer des caméras sur certaines sections de la barrière frontalière financée par l'État fédéral. Les images prises par les caméras sont directement diffusées sur un site Internet libre d'accès, afin que « les internautes du monde entier puissent surveiller la frontière et téléphoner aux autorités s'ils pensent avoir vu des clandestins tenter de la passer ». En externalisant la sécurité de cette façon, l'État déchoit de son statut de protecteur souverain.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 136.

Comme je l'ai déjà dit, cette destruction de la souveraineté s'exprime dans le fait que les murs confèrent un caractère permanent et invincible aux menaces auxquelles ils répondent. Elle s'exprime aussi dans le fait que les nouveaux murs inventent les sociétés qu'ils délimitent.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 139.

À cause de ces spectaculaires fortifications, les migrants doivent désormais faire un voyage plus long, plus coûteux et plus fatigant - à travers les montagnes et le désert - qu'avant la construction des murs. (Au cours des treize dernières années, au moins 5000 migrants sont morts le long de la frontière États-Unis/Mexique.) Autres effets : l'accroissement exponentiel du degré de sophistication, de la taille et des profits des opérations de contrebande, et la plus forte probabilité que les clandestins entrent sur le sol américain restent dans le pays au lieu de rentrer chez eux après avoir effectué un travail saisonnier.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 141.

Peter Andreas le dit de but en blanc : ces nouvelles murs « servent moins à dissuader qu'à gérer l'image de la frontière ». Et il ajoute : « Le contrôle des frontières est un spectacle rituel. Quand l'échec des efforts de dissuasion met le spectacle en crise, ses auteurs essaient de sauver la face en promettant un show plus grandiose que le précédent. [...] »

Conformément à son habitude, Mike Davis est encore plus direct : « Les trois épaisseurs du mur de San Diego et les fortifications médiévales du même type que l'on trouve dans l'Arizona ou au Texas sont des décors politiques. Par exemple, l'Opération Gatekeeper (le mur de San Diego) fut entreprise sous l'administration Clinton, à l'instigation de la sénatrice démocrate Diane Feinstein, qui cherchait à battre les Républicains californiens sur leur propre terrain. [...] En faisant renforcer ce mur sous l'administration G.W. Bush, le représentant républicain de San Diego au Congrès [...], fit à nouveau grimper les enchères, en montrant qu'il était encore plus dure que Feinstein sur la question des frontières : »

Même si cette image est illusoire, elle est importante, car elle offre ce qu'Andreas appelle « une redoutable salve politique dirigée contre un ensemble de problèmes particulièrement complexes, auxquels il est impossible d'apporter une solution de court terme ». Dans certains cas, l'effet politique de ces solutions est même d'autant plus fort que celles-ci sont fonctionnellement nulles. Comme l'a dit, non sans cynisme, le propriétaire d'un ranch situé à la frontière entre l'Arizona et le Mexique : avec le nouveau mur, « le gouvernement ne contrôle pas la frontière, il contrôle ce que les Américains pensent de la frontière ». L'économiste Jagdish Bhagwati avance une idée similaire à propos des premiers projets conçus par l'Inde pour emmurer le Bangladesh : « [...] Construire la barrière, c'était la meilleure façon de ne rien faire tout en donnant l'impression de faire quelque chose. »

Selon le géographe Matthew Coleman, cette tension [entre impératifs économiques et impératifs de sécurité] a peu effet de fragmenter une souveraineté étatique déjà fragilisée : parce qu'il existe « une tension constitutive entre une territorialité de la sécurité nationale qui tend à renforcer les frontières et une géographie de la participation aux marchés ouverts et aux réseaux commerciaux qui tend à les abolir [...], la pratique géopolitique et géoéconomique est non pas le produit cohérent d'un véritable centre souverain du pouvoir politique, capable d'équilibrer et de gérer les différents agendas qui sont ceux de la sécurité et du commerce, mais un champ ou un réseau de projets politiques dont la mise en application spatiale est loin d'être ordonnée ».

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 146.

Foucault nous rappelle que la rationalité néolibérale dépasse la sphère économique, qu'elle diffuse les valeurs marchandes dans les champs politique et social, et qu'elle possède un effet corréatif sur la règle de droit, dans la mesure où cette rationalité façonne l'activité des individus et des États d'après des critères entrepreneuriaux. Ces critères se substituent à la supériorité du droit et à toute autorité morale supérieure. La substitution s'opère à la fois sur le plan de l'étatisme libéral - processus que Foucault qualifie de « gouvernementalisation » de l'État, qui implique une refonte de ce dernier sur le modèle de l'entreprise - et sur le plan des individus, qui, de sujets moraux complexes, deviennent des « particules de capital humain » investissant en elles-mêmes et cherchant à accroître leur valeur. En un mot, les États et les sujets néolibéraux sont configurés selon des mesures de rentabilité, d'appréciation du capital et d'efficacité, des mesures qui supplantent le droit et les autres principes régissant normalement les conduites. De plus, à mesure que la rationalité politique néolibérale efface la frontière jadis claire entre les activités entrepreneuriales légales et celles qui sont criminelles, elle légitime également la production d'une classe défavorisée toujours plus nombreuse, une classe qui se trouve « dans mais ne relève pas de » l'ordre mondial. Dans une étude consacrée aux travaux de Foucault sur le néolibéralisme, Thomas Lemke écrit que « le criminel est un individu économique rationnel qui investit, espère dégager un certain profit, mais qui, compte tenu des risques qu'il prend, s'attend aussi à subir des pertes. [...] Pour les néolibéraux, le crime n'est plus extérieur au modèle marchand ; il s'agit au contraire d'un marché parmi d'autres ».

Comme les politiques d'immigration aux États-Unis, les politiques concernant les Palestiniens de Cisjordanie qui travaillent en Israël font l'objet de vifs débats. Le Plan de désengagement de la Bande de Gaza préconisait d'interdire aux travailleurs palestiniens d'entrer sur le sol israélien. Cela dit, il paraît peu probable qu'Israël puisse complètement se passer de travailleurs palestiniens, de même que l'Upper West Side de New York ne saurait se passer des Caraïbes, l'agriculture et la construction californiennes des Mexicains, ou l'Europe de ses « Arabes inassimilables ». Il est frappant à cet égard que des Palestiniens travaillent à la construction du mur et que les colons israéliens emploient à domicile des travailleurs palestiniens.

Wendy Brown, « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 154.

La quatrième Convention de Genève interdit la construction de colonies permanentes sur des terres occupées, mais autorise l'établissement d'installations temporaires pour des raisons de sécurité. Le gouvernement Peres s'est emparé de cette distinction pour promouvoir et défendre les colonies à la fin des années 1970. Et la Haute Cour de Justice israélienne l'a soutenu, en arguant que « d'un point de vue purement militaire, il ne fait aucun doute que la présence de colonies, même "circlées", de la puissance occupante sur le territoire occupé, contribue de façon substantielle à la sécurité de la zone et facilite les opérations militaires ». Pour Eyal Weizman, cela signifie qu'« ici la Cour établit clairement le fait que les circlés et les colonies résidentielles peuvent avoir une fonction sécuritaire normalement attachée à la police ou à l'armée ».

Wendy Brown: « Théâtralité, spectacle, économie politique », *Murs*, p. 158.

Depuis que les vastes programmes de construction de voies ferrées ont été entrepris, il y a deux siècles, l'économie nord-américaine dépend essentiellement de la force de travail latino-américaine. Au cours des vingt dernières années, la globalisation a entraîné un accroissement considérable du nombre de ces migrants que l'on a tout intérêt à maintenir dans l'illégalité. Dans les pays du Nord, le capital, qui se soucie comme d'une guigne des réglementations sur les heures supplémentaires, la santé, l'environnement ou la sécurité, demande la force de travail la moins chère et la plus exploitable possible, une main-d'œuvre employable à des tarifs inférieurs au salaire minimum, ne bénéficiant d'aucune aide ni protection sociale, et facile à congédier quand elle devient superflue. Dans un contexte de concurrence mondiale féroce, cette force de travail est devenue de plus en plus importante pour le bâtiment et la manufacture, pour le commerce de détail et les fast-foods, donc plus seulement pour les emplois domestiques et agricoles auxquels on l'a souvent associée.

Aussi est-il particulièrement ironique que l'on bâtit un mur pour empêcher l'immigration des travailleurs requis par le capital. Prenons le cas de la Golden State Fence Company, qui a construit une portion significative du mur frontière en Californie du Sud. Sur une période de dix ans, cette entreprise a été accusée à trois reprises d'employer des centaines d'ouvriers sans-papiers. De la même façon, les McDonald's font fréquemment l'objet de descentes de police, car ils embauchent des travailleurs immigrés pour préparer leurs hamburgers 100% américains.

[...] Même chose pour la drogue : les Européens le reconnaissent plus aisément que les Américains, le trafic de drogue n'est pas la cause de l'usage de drogue. C'est au contraire la demande qui stimule l'offre. Plusieurs études, dont une menée par la RAND Corporation, ont montré que, pour réduire la demande dans le Nord, le traitement des toxicomanes est bien plus rentable que la fortification des frontières, qui a pour seul effet d'augmenter le prix des drogues. Mais, politiquement, ce qui se vend bien, ce sont les murs et les opérations cory de feing, non la création de centres d'accueil pour les toxicomanes, et certainement pas des mesures qui s'attaqueraient aux causes du marché de la drogue en Amérique du Nord.

Wendy Brown, « Le désir de murs », *Murs*, p. 173.

Les murs ne font pas qu'échouer, ils agrègent fréquemment les problèmes qu'ils sont censés résoudre. Premièrement, en rendant les migrations plus difficiles et plus coûteuses, ils tendent à favoriser l'installation permanente des immigrés clandestins en Europe comme aux États-Unis.

Deuxièmement, ils contribuent à la sophistication de l'économie parallèle, où se mêlent de plus en plus de trafic de drogue et l'immigration clandestine. [...] Troisièmement, parce que la frontière protection des frontières s'est intensifiée, la violence dans ces zones s'est accrue.

Dans le cas américain, les passeurs laissent les migrants mourir de soif dans le désert, et suffoquer dans des coffres de voiture ou de van, ou à l'arrière de camions. Les trafiquants eux-mêmes sont de mieux en mieux armés et de plus en plus dangereux : pour la seule année 2007, on a recensé 340 agressions sur des agents californiens de la Border Patrol - perpétrées avec toutes sortes d'armes, des planches à clous aux cocktails molotov.

Wendy Brown, « Le désir de murs », *Murs*, p. 174.

[...] Dans le même temps, les villes frontières, qui, bien que pauvres et sinistres, étaient jadis paisibles, sont devenues de véritables garnisons, équipées de tourelles de guet placées au sommet des maisons. La Border Patrol y a installé des systèmes d'éclairage qui leur donnent l'aspect de camps de détention, et elle n'hésite plus à utiliser des gaz lacrymogènes dans les villes mêmes pour mettre les trafiquants en déroute. En un mot, ce qui était auparavant un jeu du chat et de la souris relativement bénin s'apparente de plus en plus à une situation permanente de guérilla et de contre-insurrection.

Wendy Brown, « Le désir de murs », *Murs*, p. 175.

Face à un ordre global qui devient illimité et hors de contrôle, les murs figurent une contention qui ne se limite pas à nous protéger d'envahisseurs dangereux ; il s'agirait plutôt de nous aider à supporter psychiquement la vie dans ce monde.

Wendy Brown, « Le désir de murs », *Murs*, p. 183.

Autrement dit, on réclame des murs quand s'efface l'horizon politique constitutif du « nous » et du « je ».

Wendy Brown, « Le désir de murs », *Murs*, p. 190-191.

Aujourd'hui, riches et pauvres, colonisateurs et colonisés, Premier et Tiers Mondes, vivent, virtuellement et réellement, dans une proximité plus grande. Il en résulte un monde où les inégalités sont à la fois extrêmes et enchevêtrées, mais un monde privé de discours de légitimation forts (si l'on excepte le je-m'en-foutisme néolibéral).

Pour ceux qui refusent de regarder les choses en face, et qui tiennent absolument à se voir comme justes et bons, ou du moins comme innocents, les murs offrent une échappatoire discursive. Utilisés pour dépeindre ceux qu'ils excluent comme des envahisseurs et des hors-la-loi, les murs excluent littéralement toute confrontation avec les inégalités globales ou avec des formes locales de domination coloniale. Ils nient le fait que les privilégiés dépendent des exploités et la part active que possèdent les dominants dans la résistance des opprimés. Cette thèse a été défendue par deux militants israéliens, qui affirment que la « laideur » du mur est essentielle plutôt qu'accidentelle, et qu'elle est projetée sur l'Autre [...].

En figurant l'extérieur comme envahisseur, mais aussi en cachant à la vue les conditions navrantes misérables qu'ils excluent, les murs modernes tardifs transforment l'assujettissement et l'exploitation en menace dangereuse, ni produite par les besoins des dominants, ni, en aucune façon, connectée à eux. Dans ce contexte, en réécrivant la dépendance en autonomie, les murs remplacent la perception de rapports sociaux entrelacés par une fiction d'autarcie.

